

[Français]

M. Thomas Lefebvre (Pontiac-Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, si je saisis avec plaisir l'occasion de prendre part au débat sur cette nouvelle résolution, c'est parce qu'il s'agit d'accorder 50 millions de dollars au ministère des Forêts dans le but d'établir des fonds pour le développement économique rural.

Je crois sincèrement que dans les deux comtés de Pontiac et de Témiscamingue, il y a des régions dans lesquelles cette nouvelle loi peut certainement être appliquée. Nous avons eu, dernièrement, le rapport d'une enquête qui a été effectuée, dans quatre comtés, sur le problème de la pauvreté rurale. Un des comtés mentionnés était celui de Pontiac. Là, dans certains coins de ce grand comté, nous avons trouvé des gens très pauvres, avec très peu d'instruction et sans aucun moyen d'amélioration. La même chose peut se produire dans le comté de Témiscamingue.

Je crois, et j'en suis convaincu, que les régions rurales de l'Est ont grandement besoin de l'aide des gouvernements. Dans un pays prospère comme le nôtre, il est anormal qu'il existe certaines régions dans lesquelles vivent des gens infortunés, pauvres, sans instruction et sans espoir de s'améliorer à un point où ils pourront jouir d'une vie convenable, comme c'est le cas pour la majorité de nos citoyens. Il y a sans doute des régions où les gens demeurent sur des fermes, où la terre n'est pas rentable et où le climat n'est pas favorable.

Selon le programme établi par le ministère, je comprends que dans ces cas la solution est très compliquée et l'on demanderait à beaucoup de ces gens de déménager dans des endroits où leur travail et leur connaissance seront mieux récompensés. Le problème des comtés ruraux est un des problèmes majeurs de notre pays. Je puis vous dire, monsieur l'Orateur, que pendant la dernière campagne électorale, j'ai visité beaucoup de familles qui étaient dans des situations malheureuses, où le père était sans emploi, ou bien il touchait un salaire qui ne lui permettait pas d'atteindre un niveau normal de vie ou même de s'approcher d'une vie normale, où les enfants avaient une très longue distance à parcourir pour se rendre à l'école et souvent n'avaient même pas les vêtements nécessaires pour y assister.

Je tiens à féliciter le ministre des Forêts de l'intérêt qu'il apporte aux milieux ruraux. Je crois que c'est un pas important que nous faisons en adoptant ce bill C-151.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, un rapport du Conseil économique du Nord-Ouest du Québec a paru

[M. Danforth.]

récemment dans les journaux. On y disait que le Conseil s'inquiétait de certains problèmes auxquels la population rurale faisait face dans la région. Le conseil recommandait un relevé du comté de Témiscamingue touchant la situation économique et la possibilité d'entreprendre des projets pour améliorer la situation existante. Encore récemment, le ministre des Forêts de la province de Québec a annoncé que le relevé serait entrepris. Il s'agit d'une mesure conjointe fédérale-provinciale et l'étude coûtera \$12,000. Si l'étude est bien faite, on obtiendra, je l'espère, de bons résultats.

Je me rends compte, monsieur l'Orateur, que le ministre n'a mentionné que trois régions en présentant le bill cet après midi. Mais je ne vois rien dans le projet de loi qui puisse exclure les comtés de Pontiac et de Témiscamingue. Dans ces deux comtés, on trouve toute la beauté vierge et les ressources de la nature. C'est une vaste région qui part de quelques milles seulement d'ici et s'arrête à cinquante milles environ de la ville de Rouyn. Il y a des mines en exploitation dans les deux secteurs de ce comté, au nord et au sud. Il y a également plusieurs scieries. Dans le comté de Témiscamingue, dans la ville de Témiscamingue, on trouve une importante fabrique de pâte de papier qui fonctionne sans interruption depuis près de cinquante ans et qui appartient à la *Canadian International Paper Co.* Dans le comté de Pontiac, la *Consolidated Paper Corporation* construit une fabrique semblable, dans le canton de Litchfield, près de Portage du Fort. Il y a des lacs et des ruisseaux qui fourmillent de poisson et l'on peut faire la grande chasse à l'original et au chevreuil. C'est vraiment une région où l'ARDA, avec ses programmes, peut aider à relever le niveau de la vie dans ces secteurs qui, jusqu'à présent, n'ont pas progressé au même rythme que les autres secteurs plus prospères de notre immense pays.

J'espère sincèrement que le conseil consultatif établi pour administrer le Fonds étudiera les requêtes provenant de cette région. Il n'y a aucun doute que Pontiac-Témiscamingue, par les conditions physiques, économiques et sociales qui y règnent, a droit à l'aide prévue; il y a là un potentiel de développement économique et social, y compris le tourisme, qui attire de plus en plus de gens vers notre région. Merci, monsieur l'Orateur.

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole lors de la présentation de cette mesure. Jusqu'ici il a été